

## L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE LA SEYNE-SUR-MER

## Le tribunal administratif confirme la victoire de l'opposition

Toulon. — Le tribunal administratif de Nice a confirmé, mardi 28 février, les résultats, jusqu' alors officieux, du second tour, le 26 février, de l'élection municipale partielle de La Seyne-sur-Mer (Var). C'est M. Charles Scaglia (UDF-PR) qui l'emporte, devançant de 28 voix M. Maurice Blanc (PC), dont l'élection, à la tête d'une liste d'union de la gauche, le 13 mars 1983, avait été invalidée.

Le tribunal administratif avait été requis à la suite d'une irrégularité constatée dans le 32<sup>e</sup> bureau de vote : son président, M. Arthur Paecht (UDF-PR), maire de Bandoil, ancien député, avait omis de transcrire sur le procès verbal les

## De notre correspondant

de mardi, ont applaudi à cette décision, avant de se disperser dans le calme.

Les résultats de ce 32<sup>e</sup> bureau (1), très largement favorable à l'opposition au cours des deux dernières consultations électorales, étaient lourds de conséquence pour le scrutin définitif. En effet, si l'on excluait ces résultats, M. Blanc était en tête, avec 14 786 voix contre 14 496 à M. Charles Scaglia. Mais, sur l'ensemble des trente-trois bureaux, le chef de file de la majorité était devancé de 28 voix par la liste de l'opposition.

retraités et inactifs, qui représentent 50,9 % du corps électoral, ont remplacé les ouvriers (13,3 %). Les quartiers sud se sont développés, et l'urbanisation de type résidentiel a offert un nouvel électoralat à l'opposition. La municipalité, dans un souci de politique sociale, a fait porter une grande partie de ses actions sur les quartiers nord (ZUP et grands ensembles), parfois au détriment du reste de la cité, dont le vote semble bien avoir sanctionné cette tendance.

L'implantation du PCF restant forte dans la ville, le nouveau maire, dont la majorité, au conseil municipal, comprend 13 UDF, 12 RPR et

	26 FÉVRIER 1984		19 FÉVRIER 1984		13 MARS 1983		6 MARS 1983	
Inscrits .....	37 171		37 167		37 120		37 120	
Abstentions .....	17,97 %		22,45 %		17,90 %		26,34 %	
Suff. expr. ....	30 102		28 374		29 848		26 595	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Un. g. (M. Blanc, PC, m. s.) .....	15 037	49,96	13 724	48,36	15 094	50,56	12 965	48,74
Un. opp. (M. Scaglia, UDF-PR) .....	15 065	50,04	13 213	46,56	14 754 (1)	49,43	10 474	39,38
Div. dr. (M. Moreno) ..							3 156	11,86
FN (M. Noblia) .....			1 155	4,07	+340			
Div. dr. (M. Eynard) ..			282	0,99				

(1) La liste UDF-RPR conduite par M. Scaglia et celle de M. Moreno (div. dr.) avaient fusionné pour le second tour du scrutin de mars 1983.

chiffres des voix obtenues par les deux listes (*le Monde* des 28 et 29 février). M. Jean Vuillaume, président de la délégation spéciale, avait, alors, décidé de s'en remettre à la juridiction niçoise, qui aurait à prononcer les résultats de ce bureau et les résultats définitifs pour l'ensemble de la ville.

Cette opération a été contestée par M. Blanc, qui a quitté, mardi, la salle du tribunal administratif de Nice où siégeait la commission spéciale chargée d'établir et de proclamer ces résultats. Selon le maire sortant, « cette instance est incompétente pour comptabiliser des votes et compléter un procès verbal manquant ». M. Blanc a annoncé le dépôt d'un recours devant le tribunal administratif, visant à obtenir l'annulation du scrutin du 26 février. Mille cinq cents partisans de la gauche, réunis à la bourse du travail de La Seyne, dans la soirée

Ce résultat confirme le tassement des voix de gauche, à La Seyne, depuis la Libération. Après avoir pris le pouvoir à la SFIO, qui gérait la mairie depuis 1919, le Parti communiste avait obtenu 63,50 % des suffrages exprimés aux élections d'avril 1945, mais il était tombé à 56,25 % en mars 1971. Il était remonté à 61,24 %, à la tête d'une liste d'union de la gauche, en 1977. En mars 1983, la liste de la gauche avait perdu plus de dix points (50,56 %).

Si La Seyne reste marquée dans sa mémoire et dans son économie par les chantiers navals (quatre mille employés et deux mille sous-traitants), de lentes mutations sociologiques ont modifié l'électorat. Les

9 sans étiquette, aura des difficultés dans sa gestion quotidienne, comme dans la mise en œuvre de ses grands projets relatifs à l'expansion de la ville. A gauche, il semble que les socialistes, avec 4 conseillers, aient la volonté d'affirmer leur identité au sein du conseil municipal, à côté des 9 communistes.

JOSÉ LENZINI.

● M. Le Pen est satisfait. — M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est félicité, mardi 28 février, à Abbeville (Somme), de la décision administrative donnant la victoire à l'opposition dans l'élection municipale de La Seyne-sur-Mer. « Je suis heureux, avec le Front national, d'avoir contribué à ce succès », a déclaré M. Le Pen, rappelant que, dans ce scrutin où la liste de son parti avait obtenu 4,07 % des voix au premier tour, il avait « clairement appelé à voter en faveur de l'opposition, contre la coalition socialo-communiste ». Le résultat de cette élection prouve, selon M. Le Pen, que « les communistes deviennent minoritaires quand ils ne peuvent frauder ou enfreindre la loi ».

(1) 569 voix pour l'opposition, 251 voix pour la gauche, sur 832 votants et 820 suffrages exprimés.

FACE-A-FACE SUR TF 1

M. Cheysson, M<sup>me</sup> Garaud  
et une certaine idée de la diplomatie